

Ecrit par le 16 février 2026

« Ni responsable, ni coupable ! »



L'an dernier, 134 517 cyclistes ont fait l'ascension du Mont Ventoux. Et au moins autant en sont redescendus, et c'est là que les choses se compliquent. En effet, la plupart des accidents impliquant des cyclistes interviennent dans la descente.

Pour renforcer la sécurité le département de Vaucluse a mis en place une douzaine de panneaux pour faire de la prévention. Si cette initiative est tout à fait louable, il y a un truc qu'on comprend pas bien. Les cyclistes qui ont fait la montée n'ont-ils pas eu le temps de prendre toute la mesure de la déclivité et des risques encourus pour redescendre ? Entre 2007 et 2022, 62 accidents avec des cyclistes ont été déplorés sur les routes du géant de Provence. Si la majorité de ces accidents ne sont que matériels, près de 47 % d'entre eux comptent au moins un blessé grave, voire un tué.

Faut-il mettre des panneaux pour que les inconscients deviennent raisonnables ?

Ecrit par le 16 février 2026

Les causes de ces accidents sont multiples : cyclistes non avertis, fatigue, euphorie de la descente, cohabitation parfois difficile avec les engins motorisés. A cette liste non exhaustive on pourrait y ajouter le manque de lucidité. Et c'est là le cœur du sujet. Comment ne peut-on pas être conscient des dangers et faut-il mettre des panneaux pour que les inconscients deviennent raisonnables ? Leur jugeote et surtout la nature du terrain ne peuvent-il pas conduire ces cyclistes à raison garder ? Certes, il convient de prévenir les usagers quand, sur une route, un virage peut être dangereux surtout s'il est aveugle, mais dans le cas du Ventoux, on ne saurait entendre l'argument qui consisterait à dire « je ne savais pas ou j'avais pas vu » !

En définitive, ces panneaux sont là autant pour protéger les cyclistes que la collectivité qui les a posé.

Sécuriser, protéger c'est aujourd'hui devenu un leitmotiv, une obsession. Partout, tout le temps, sur tous les fronts on veut nous protéger, assurer notre sécurité. La capacité de ceux qui nous gouvernent et nous administrent à édicter des normes de sécurité est sans limite. Ce besoin constant de « mettre en sécurité » part sans doute d'une bonne intention mais ne condit-il pas aussi à déresponsabiliser ? Ne pourrions-nous pas aussi faire appel au bon sens ? Mais en définitive tout cela est de notre faute. C'est nous qui exigeons toujours plus de l'état providence et notre capacité à nous retourner contre lui en cas d'accident est elle aussi sans limite. En définitive, ces panneaux sont là autant pour protéger les cyclistes que la collectivité qui les a posé. On attend tout de l'autre et ici en l'occurrence de la collectivité, mais on exige peu de soi. Décidément, on vit une époque bien formidable !

Dernière minute

Le 19 juin, le maire de Lauris et les conseillers de sa majorité ont démissionné suite à l'agression orale et physique de l'adjoint en charge de la voirie par un habitant de la commune. Cet habitant rendait responsable les élus de l'inondation de sa maison suite aux orages du 13 mai dernier. L'adjoint a porté plainte et l'habitant a été placé en garde à vue.

Les champions de vélo vauclusiens à la rencontre du public

Ecrit par le 16 février 2026



Il y a quelques semaines a eu lieu le Roc d'Azur, un salon et une manifestation sportive dédié au monde du vélo, et plus particulièrement au VTT. Lors de ce rendez-vous, le public a pu rencontrer les champions vauclusiens sur l'espace Vaucluse Provence.

Le Roc d'Azur de Fréjus réunit chaque année plus de 100 000 visiteurs. C'est le rendez-vous incontournable des passionnés de vélo, des professionnels mais aussi des institutionnels qui peuvent y promouvoir leurs destinations.

Lors de cette 38ème édition, Vaucluse Provence Attractivité et le Département de Vaucluse se sont rassemblés sous la bannière 'Vaucluse Provence', avec leurs partenaires La Provence à vélo, Vélo Loisir Provence, Destination Ventoux et Avignon Tourisme qui est venu parler de [Avignon Vélo Passion qui aura lieu du vendredi 11 au dimanche 13 novembre](#).

Le stand vauclusien de 75m² a pu offrir un coup de projecteur aux destinations incontournables du Département telles que le Luberon, le Mont-Ventoux, ou encore Avignon, ainsi que des moments de

Ecrit par le 16 février 2026

rencontre conviviaux. Les champions vauclusiens Lucas Lagneau, Lais Bonnaure, Hugo Pigeon, Mathilde Bernard, Simon Chapelet, Kevin Miquel et Killian Demangeon se sont rendus disponibles pour rencontrer les férus de vélo, discuter de leur parcours et partager leur passion.



Les champions vauclusiens ont échangé avec les visiteurs sur le stand 'Vaucluse Provence'. DR

V.A.

Ecrit par le 16 février 2026

Après une montée, il y a toujours une descente !



D'une pratique sportive ou de loisir, le vélo pourrait bien aussi devenir une vraie alternative pour les déplacements individuels de courte distance. Crise de l'énergie oblige. Le gouvernement vient d'ailleurs d'annoncer un plan pour « faire de la France une nation vélo ». La petite reine refait, en ces temps difficiles, la une de l'actualité.

Le vélo est un engin exceptionnel et unique. Il est bon pour la santé, il est bon pour la planète et il est bon pour le portefeuille ... Qui dit mieux ? Les spécialistes qualifie même le vélo de « véhicule de conception humaine à l'efficacité énergétique surpassant celle de tous les autres ». Avec 1,5 milliard d'engins en circulation, le vélo reste le moyen de locomotion le plus utilisé dans le monde. Il peut servir à beaucoup de choses. Se déplacer bien sûr, transporter des personnes ou des petites marchandises, faire du sport, y compris en appartement, se balader, faire du tourisme... Il peut même devenir, avec le Tour

Ecrit par le 16 février 2026

de France, l'un des spectacles télévisuels le plus regardé au Monde.

Un instrument de liberté

Le vélo est aussi un instrument de liberté. On se souvient tous de notre premier vélo, celui qui nous a permis d'explorer d'autres lieux, de faire de nouvelles découvertes, d'aller voir les copains (ou copines c'est selon)... bref d'élargir le cercle des possibles. Après il y aura la « mob » ou le scooter, avant la première « caisse ». Mais ça c'est une autre histoire ! Aujourd'hui, le vélo à assistance électrique élargit encore le cercle des pratiquants. Il permet à ceux qui n'en faisaient plus de s'y remettre ou à ceux qui en faisaient déjà d'aller plus loin.

Lire aussi: [Le Ventoux à tout prix](#)

Le Vaucluse : terre de vélo

Ici, en Provence on sait de quoi on parle quand on cause vélo. On a d'abord le Ventoux, sommet mythique (le graal de tous les cyclistes version Grand Sport). On estime que chaque année entre 150 et 200 000 cyclistes en font son ascension à la force du mollet.

La Provence c'est aussi le vélo de tourisme avec, pour le Vaucluse, pas moins d'une quarantaine de circuits balisés et 4 véloroutes. Le cyclisme c'est encore quelques célébrités comme Lucien Aimar, Luc Leblanc ou Richard Virenque (et toujours à l'insu de son plein gré).

La réitération d'un mouvement circulaire, propice à la méditation

Le vélo a beaucoup inspiré les artistes et les écrivains, qui nous ont fait partager leurs indéfectibles passions. Certains philosophes se sont même essayés à expliquer cet engouement. Parmi eux, citons, Jean-François Balaudé, philosophe et ancien président de l'université de Nanterre : « le vélo constitue une sorte de métaphysique incarnée car il s'agit d'un sport ou d'un mode de déplacement caractérisé par une vitesse modérée, dénué de chocs et de traumatismes, fondé sur la réitération d'un mouvement circulaire, propice à la méditation ». Au-delà de ces considérations métaphysiques, le vélo peut être aussi un objet politique. Ainsi, n'est-il pas devenu, à son insu lui aussi, un symbole et un porte-drapeau des valeurs écologiques. Il vient s'opposer au monde polluant, individualiste voire agressif de l'automobile. Je dirais tout simplement que le vélo est un sport bienveillant et altruiste.

Eh oui, il sait vous récompenser immédiatement de vos efforts. Après une montée il y a toujours une descente. Et elle sait vous faire oublier les souffrances de la montée. Bref une certaine philosophie de la vie !

Ancien directeur général et directeur de la rédaction de Mirabelle TV (télévision régionale en Lorraine), [Didier Bailleux](#) a été auparavant consultant dans l'audiovisuel et à travaillé sur plusieurs projets : TNT, SVOD, services en ligne, création de TV locales. En tant que directeur marketing, il a participé, dans les années 1990 et 2000, à la création de plusieurs chaînes thématiques : Canal J, Voyage et Pathé-Sport. Aujourd'hui, il vit en Vaucluse et travaille sur la production de documentaires consacrés aux terroirs.

Ecrit par le 16 février 2026

Vélo Loisir Provence : une enquête vélo dans le Luberon et le Verdon



HOCQUEL A - VPA

Vélo Loisir Provence lance la réalisation d'une enquête vélo dans le Luberon et le Verdon. L'objectif de cette enquête grand public est de recueillir l'avis des pratiquants vélo sur ces destinations, afin de définir au mieux les usages et évaluer les besoins et attentes quant aux différents services et aménagements vélos.

Pour des déplacements quotidiens, le loisir ou pour voyager, les Français sont de plus en plus nombreux à se mettre en selle.

Connaître le parcours et les attentes des pratiquants, obtenir un retour sur l'offre d'itinéraires et de

Ecrit par le 16 février 2026

services, mais aussi évaluer les retombées économiques engendrées sur les territoires est nécessaire pour que l'ensemble des acteurs locaux travaillent en adéquation avec les besoins exprimés. Ainsi, les cyclistes réguliers, occasionnels et même ceux qui ne pratiquent pas le vélo sont invités à témoigner de leur expérience vélo sur le Luberon et le Verdon. Une enquête en ligne est menée par [Vélo Loisir Provence](#) jusqu'à l'automne 2022 à l'échelle de ces deux destinations. Egalement, une campagne de sondage sur le terrain est en cours de réalisation.

Pour répondre à l'enquête, rendez-vous sur www.veloloisirprovence.com.

J.R.

La route des gorges de la Nesque sera réservée aux cyclistes pendant une journée

Ecrit par le 16 février 2026



Dans le cadre de la Fête nationale du vélo, la RD942, qui relie les communes de Villes-sur-Auzon et de Monieux, sera interdite aux véhicules motorisés et 100% cyclable le dimanche 5 juin prochain de 8h à 18h.

La route touristique des gorges de la Nesque va devenir une voie verte le temps d'une journée. Pour la 8ème édition de la Fête nationale du vélo, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, le réseau 'Accueil Vélo Ventoux', le Comité départemental de cyclotourisme, les communes de Villes-sur-Auzon, Blauvac, Monieux et l'office de tourisme intercommunal Ventoux Sud organisent un rendez-vous entièrement réservé aux mobilités douces.

Ainsi, tous les cyclistes amateurs ou confirmés en VTC, VTT, vélo de route, vélo à assistance électrique, tandem, vélo couché, troisième roue, tricycle, monocycle, mais aussi les personnes à mobilité réduite sont invités à participer à cette rencontre unique qui revient par!s deux années de pause et qui sera rythmée par diverses animations.

Des activités sur le chemin

Sur le parcours de 21km entre la sortie de Villes-sur-Auzon et Monieux, les participants pourront

Ecrit par le 16 février 2026

redécouvrir les gorges de la Nesque, qui sont situées au cœur du Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Pas de pression, chacun peut aller à son rythme. Plusieurs activités seront proposées tout au long du parcours.

En plus de la partie sportive de cet événement, les cyclistes pourront également profiter d'animations informatives, ludiques, ou encore gustatives. Au programme : prévention des feux de forêt, informations sur le cyclotourisme et sur les parcours vélo autour du Ventoux, découverte du site Natura 2000, pause fraîcheur et saveurs du terroir.

La sécurité avant tout

Si les véhicules motorisés seront interdits lors de cette journée, la sécurité sera tout de même de mise. Pour ce parcours, il y aura deux départs simultanés, un à Villes-sur-Auzon, et l'autre à Monieux. Les cyclistes devront donc circuler à droite et respecter le code de la route, comme lorsque la route n'est pas barrée, pour éviter les accidents. Les participants seront invités à redoubler de vigilance dans les descentes et les virages, mais aussi aux croisements avec les très rares véhicules moteurs autorisés tels que les riverains ou les voitures de l'événement.

Plusieurs services seront mis à disposition pour l'événement tels que : la gestion des accès et parkings par les signaleurs sportifs, un poste de premier secours UDSP au point d'accueil du Rocher du Cire, une station de réparation et de gonflage sur le site de Fayol, ainsi que de l'eau potable à disposition à chaque point d'accueil. Les organisateurs appellent également les participants à ne pas jeter leur déchet dans la nature et à ne pas fumer dans les massifs forestiers.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Point infos tourisme de Monieux au 04 90 64 14 14 ou celui de Villes-sur-Auzon au 04 90 40 49 82. Les participants sont également invités à consulter [la fiche pratique de l'événement](#).



L'itinéraire réservé aux cyclistes le dimanche 5 juin.

Ecrit par le 16 février 2026

V.A.

Parc naturel régional du Luberon, déconfinez vos vélos !



C'est pour encourager l'usage du vélo que la plateforme www.coupdepoucevelo.fr a dernièrement été activée. Elle permet à chacun de bénéficier du plan de 20M€ lancé par le gouvernement pour faciliter la pratique du vélo. Parmi les mesures décidées, une remise de 50€ est offerte à tous les particuliers pour la remise en état d'un vélo au sein du réseau des réparateurs référencés sur cette plateforme.

Ecrit par le 16 février 2026

Encourager la pratique du vélo

Le [Parc naturel régional du Luberon](#) et l'[association Vélo Loisir Provence](#) (partenaire historique du Parc et animateur du réseau Accueil Vélo) encouragent tous les habitants à se saisir de cette opportunité et les réparateurs vélo du territoire à intégrer ce dispositif. La liste des réparateurs agréés est consultable sur le site www.coupedepoucevelo.fr via une carte interactive. Elle est susceptible d'évoluer si de nouveaux magasins font la demande d'être référencés.

La remise vélo de 50€ : comment ça marche ?

Les réparations financées doivent être liées à la remise en état du vélo : changement de pneus, remise en état des freins, changement du câble de dérailleur. Les accessoires de sécurité comme les casques, les gants... ou les réparations liées à l'esthétique et au confort ne sont pas éligibles. La TVA reste à la charge du particulier.

Je souhaite changer le cadre de mon vélo ? Exemple de prix : le devis pour la prestation tout compris (pièce + main d'œuvre) est de 150€ ttc soit 125€ ht + 25€ Tva. La réduction obtenue grâce à la prime 'coup de pouce vélo' sera de 50€. Il restera donc à payer après réduction : 75€ ht + 25€ Tva soit un au total 100€ ttc.

Affiliation Coup de pouce vélo réparation

Cette prime n'est valable qu'une seule fois chez un réparateur affilié 'Coup de pouce vélo réparation' jusqu'au 31 décembre 2020. Le coup de pouce vélo est porté par la Fédération des usagers de la bicyclette (Fub) avec le soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Apprendre à reprendre le vélo

Egalement, pour les particuliers souhaitant un accompagnement à l'usage du vélo, une séance de 1h ou 2h en petit groupe (3 personnes) est prise en charge si la formation est dispensée par un moniteur agréé. Cet accompagnement peut prendre différentes formes selon les besoins : prise en main du vélo, circulation en ville, choix d'un antivol adapté, notions d'auto-réparation... La plateforme d'inscriptions pour les professionnels est désormais ouverte et le grand public peut dès maintenant prendre connaissance de carte interactive présentant les vélo-écoles affiliées.

Dans le détail

Luberon labo vélo vise à élaborer une politique cyclable et à accompagner les collectivités partenaires dans l'identification des aménagements. Il consistera ensuite à solliciter des financements pour mettre en œuvre ces actions, en particulier pour réaliser les travaux.

Ecrit par le 16 février 2026

Le Parc naturel régional du Luberon a été lauréat de l'appel à projets de l'Ademe «Vélo & Territoires» en 2019 en portant avec 'Luberon labo vélo'. Objectif ? Développer la pratique du vélo au quotidien, en tant que mode de déplacement à part entière pour se rendre au travail, aller à l'école, faire ses courses...

En partenariat avec 5 intercommunalités et 7 villes de son territoire et avec le soutien de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le Parc du Luberon propose d'harmoniser les connaissances en matière de déplacements à vélo, d'établir une feuille de route commune pour aménager des infrastructures cyclables, de mettre en place de nouveaux services liés à la pratique du vélo. Ceci concerne les secteurs les plus habités, où se concentrent les activités, et là où l'utilisation du vélo peut être privilégiée.

Quels sont les chiffres du Vaucluse en vélo?



Ecrit par le 16 février 2026

Carte blanche à Laurent Garcia, rédacteur en chef de [L'Echo du Mardi](#), pour vous en parler sur [France Bleu Vaucluse](#) dans « On parle Eco ! Tous les mardis à 8h25 ».

[LAURENT GARCIA VOUS RÉPOND !](#)